Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 12

Artikel: Le projet Espacité
Autor: Richter, Jacques / Dahl Rocha, Ignacio
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78323

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le projet *Espacité*

Par Jacques Richter
et
Ignacio Dahl Rocha
Bureau d'architectes SA
Avenue Dapples 7
1006 Lausanne

Photos: Y. André, Boudry

Espacité est le résultat d'un concours d'idées national lancé en 1987 dans le cadre des manifestations organisées à la Chaux-de-Fonds pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de Le Corbusier. Dans l'histoire des concours d'architecture en Suisse, il est très rare qu'un concours d'idées débouche si rapidement sur une réalisation, tout en restant fidèle au concept original. Une célérité en l'occurrence due, à la fois à la détermination et à la conviction unanime des autorités politiques, à l'appui de la population et à la volonté de réalisation des maîtres de l'ouvrage.

Le concours avait pour but le réaménagement de la place Sans-Nom. Résultat de démolitions successives, cet espace résiduel sans cohésion urbaine, s'était progressivement vu approprié par les habitants comme lieu de rencontre spontané.

Ce lieu se trouve au départ de l'avenue Léopold-Robert qui constitue l'axe principal de la cité. De la vieille ville en direction de la gare, elle structure de façon linéaire le tissu urbain qui s'est développé au cours du XIXe siècle.

Par une densification accueillant les activités nécessaires à l'animation d'un espace public, le projet entend récupérer et réorganiser comme tel l'espace résiduel décrit.

L'intervention consiste dans la mise en place de deux éléments simples mais forts, clairement définis dans leur typologie: une tour cylindrique et une barre. Leur dialogue joue sur le contrepoint, entre un geste vertical et un geste horizontal, entre unité (point) et séquence (ligne), entre forme souple et forme rigide. Par ailleurs, chaque élément assume un rôle spécifique dans le dialogue avec le contexte et la définition de l'espace public. La barre reconstitue le tissu urbain en renforçant sa structure longitudinale caractéristique et contribue à définir la place au moyen d'un mur façade.

La tour, dans ce contexte, joue un rôle différent mais non moins important. Elle n'agit pas comme limite, mais affirme sa présence en tant qu'objet particulier. Si la barre s'intègre à la régularité du tissu, la tour se détache tel un signe.

La place n'est pas qu'un vide. L'espace est «célébré» (au sens que lui donne Kahn) par un objet singulier qui l'occupe.

A une autre échelle, la tour établit un rapport avec d'autres bâtiments élevés qui, d'une façon un peu anarchique, caractérisent la dernière partie de l'avenue Léopold-Robert, en tentant de réequilibrer les masses et de donner une signification positive à l'ensemble. Elle reconnaît et renforce la présence de volumes indépendants au niveau de la silhouette urbaine. Au niveau piétonnier, l'absence de socle permet de relier la place à l'avenue.

La tour constitue en outre un nouveau signe et un point de référence urbain: perçue depuis la ville, elle en permet une nouvelle vision.

La place devient le vrai centre de confluence des espaces publics du centre-ville. Comme nous l'avons signalé, elle s'ouvre vers le sud sur l'avenue Léopold-Robert. Au nord, elle ménage à travers un passage de triple hauteur qui traverse la barre, une perspective vers la rue J.-P. Droz qui aboutit à l'ancien gymnase. Ses prolongements vers l'ouest et l'est, renforcés par l'orientation de la barre et le passage couvert, communiquent au niveau piétonnier avec la place de la Préfecture et la place du Marché.

La place a été traitée comme un plan simple et uniforme qui reprend la pente naturelle et rassemble tous les immeubles environnants. Elle incorpore en

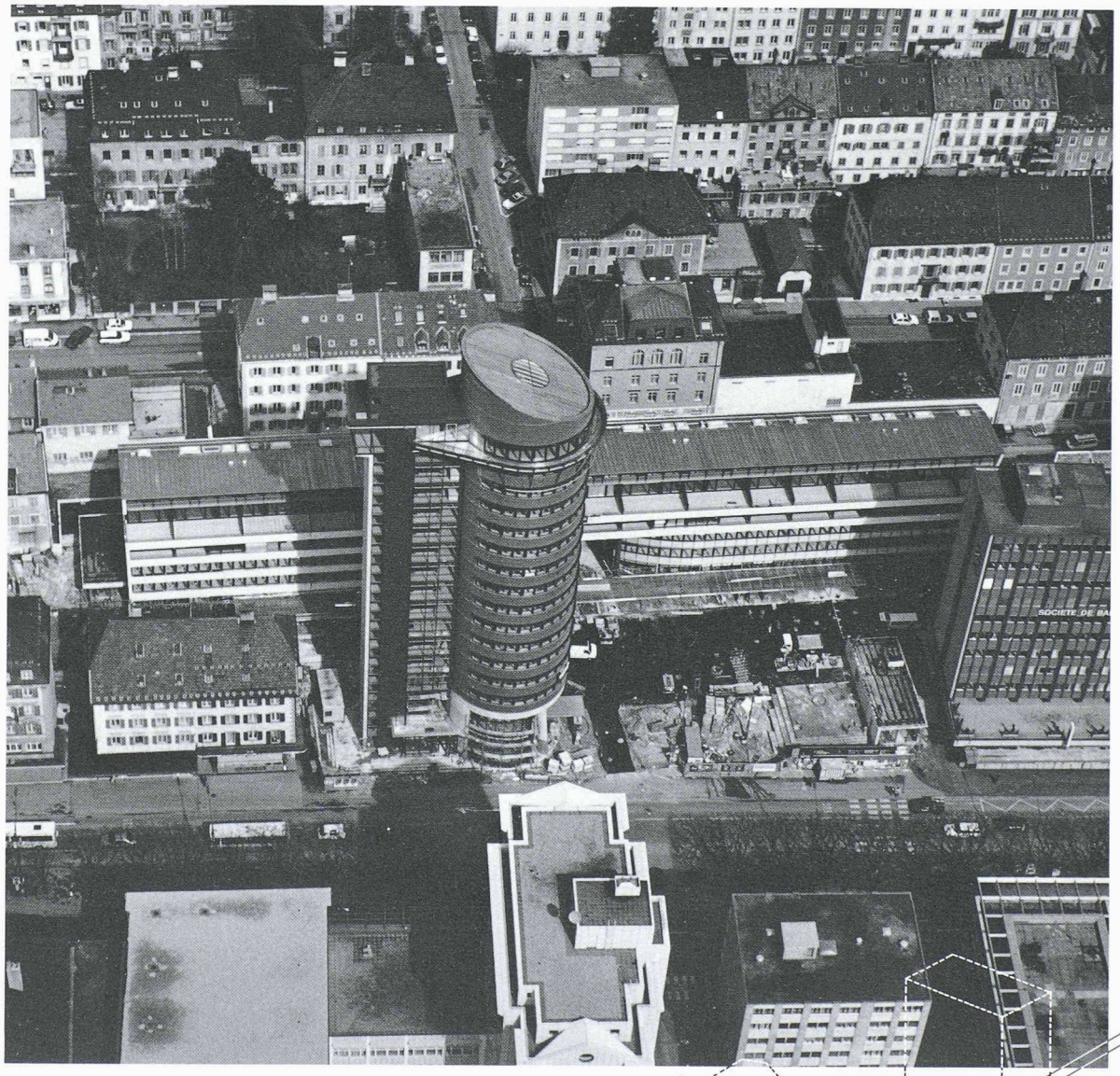

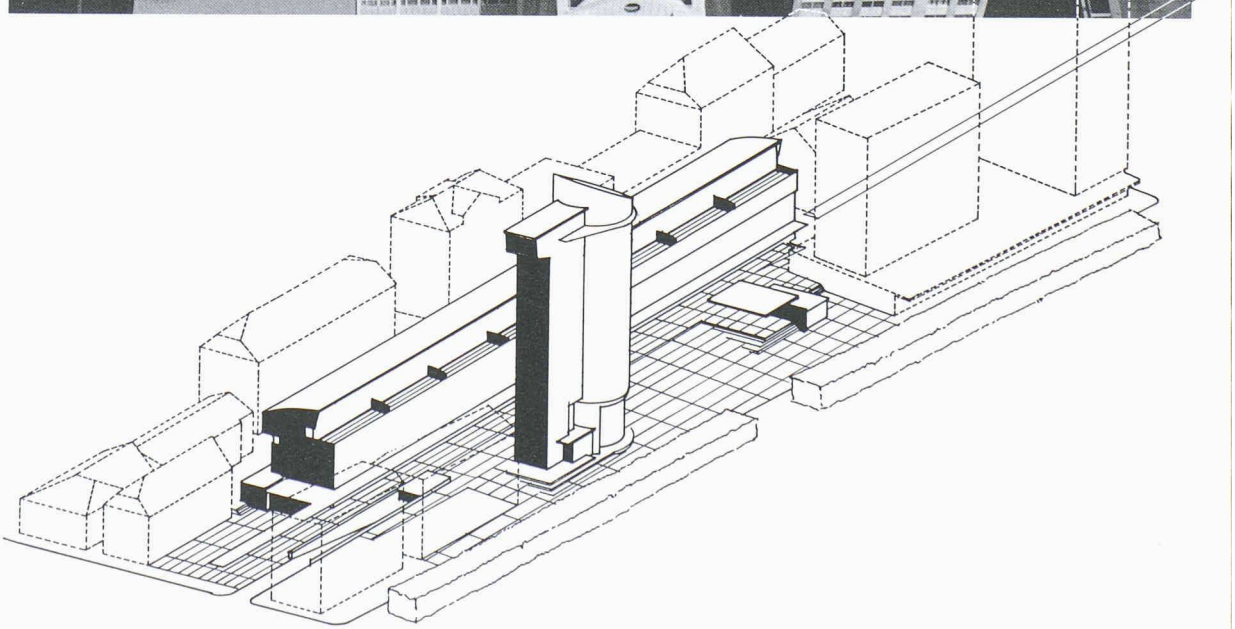

outre deux constructions métalliques légères, presque sous la forme de mobilier, qui participent à la définition de l'espace et à son fonctionnement: le passage couvert le long des commerces de la barre, ainsi que le forum qui accueille les manifestations et permet d'amortir l'impact du volume de l'immeuble de la SBS à l'échelle du piéton.
Le thème principal de l'expression architecturale de la tour développe l'articulation entre le noyau de services et le corps cylindrique principal. Cette séparation découle du besoin de libérer complètement les plans types des bureaux en raison de leur surface restreinte.
Le dédoublement des volumes permet aussi d'atteindre des proportions plus élancées.
Dans le sens vertical, la tour adopte la structure tripartite classique du socle, du fût et du couronnement; au niveau du rez, deux grands appuis matérialisent une double volonté d'assise et de transparence.
Le couronnement de la tour accueille un autre élément traditionnel: le belvédère. Le demier étage abrite un bar panoramique dont le balcon s'exprime comme une grande corniche reliant les volumes.
La composition du bâtiment-barre renforce sa structure horizontale. Le traitement différen-

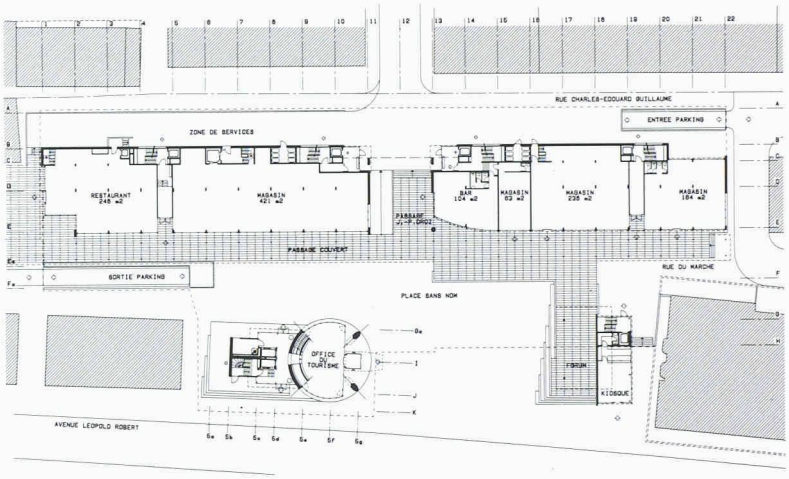

Plan d'ensemble

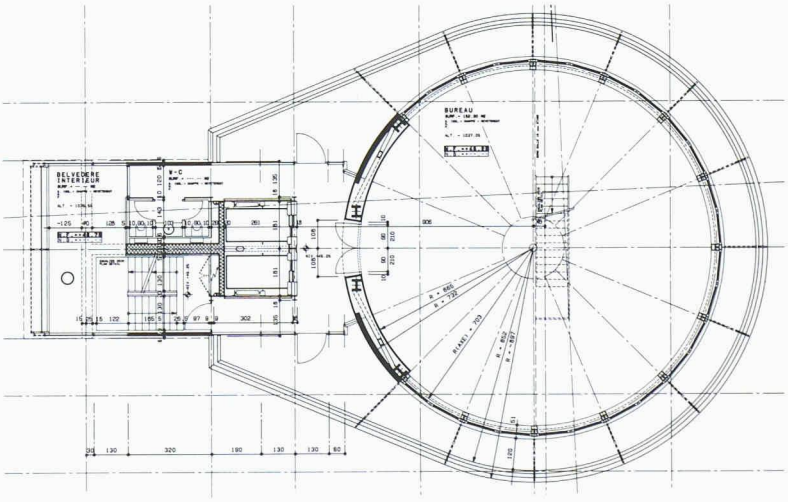

Plan type / Bâtiment-tour

Coupe transversale

cié des façades exprime les fonctions du bâtiment: les grandes vitrines des commerces et le passage couvert au rez, la façade-rideau pour les étages de bureaux, et les murs, terrasses et avant-toit pour les logements. Par une volonté de ne pas chercher un mimétisme des nouveaux bâtiments avec leur contexte, mais plutôt de participer à la diversité environnante, l'intégration du nouveau projet, refusant uen intervention de type «cosmétique», a été pensée au niveau de la structure urbaine.

La liberté dans l'usage de la couleur répond aussi à l'hétérogénéité de l'ensemble: les couleurs primaires, rouge pour la tour et bleu pour le bâtiment-barre, distinguent et identifient les deux gestes élémentaires qui constituent le projet.

D'une façon générale, la stratégie urbaine du projet recherche un contrôle maximum de l'espace urbain, sans pour autant considérer le bâti comme un simple contenant du vide. Les deux bâtiments sont soumis à l'espace qu'ils contribuent à produire et conservent néanmoins leur condition d'objets autonomes. En d'autres termes, le projet recherche un point d'équilibre entre des lectures opposées de l'espace urbain en positif ou négatif.

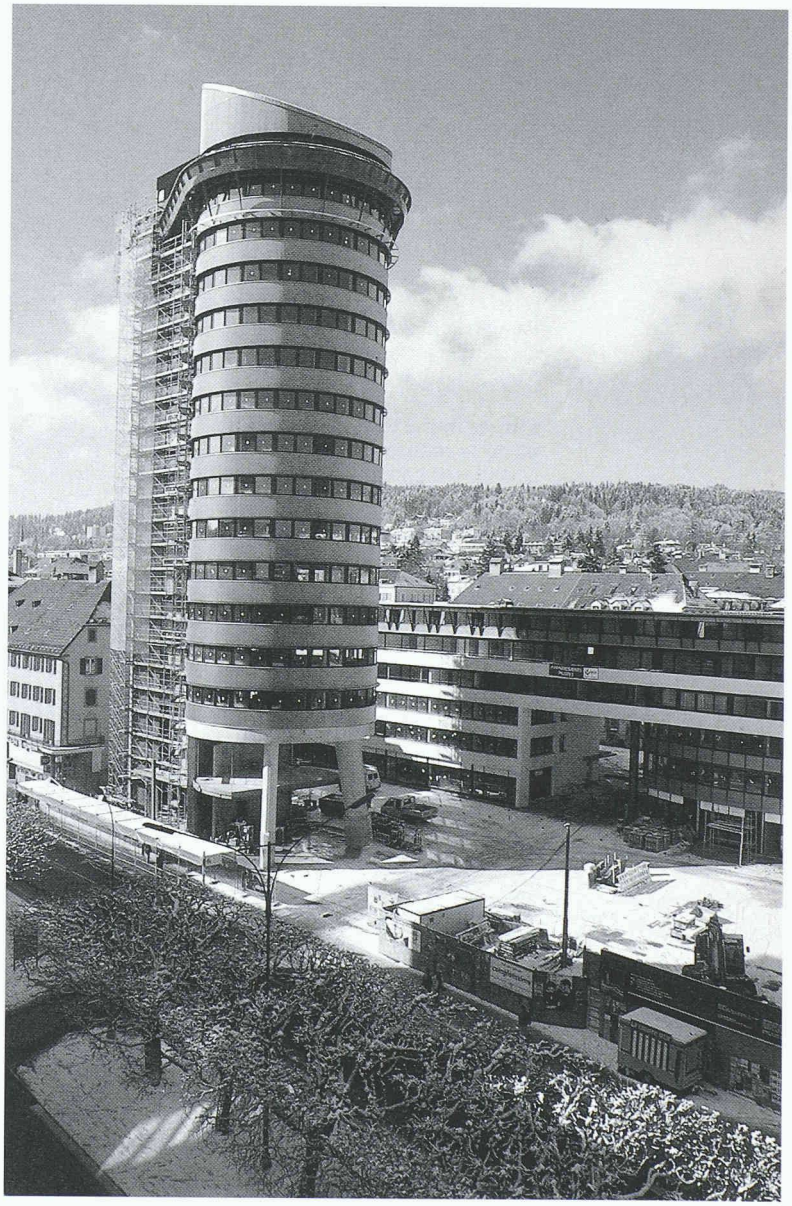

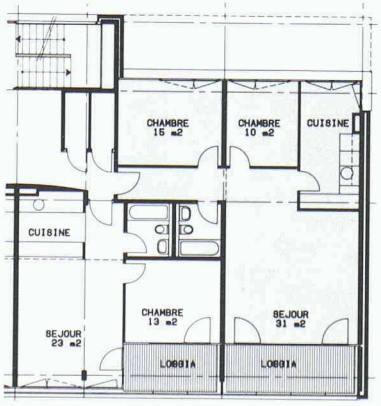

3e étage

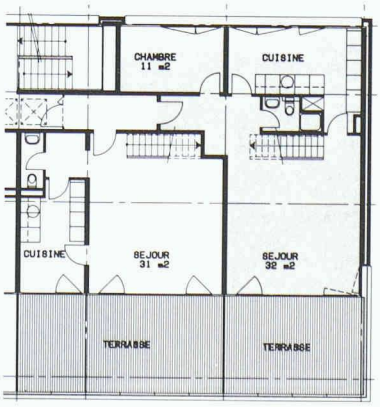

4e étage

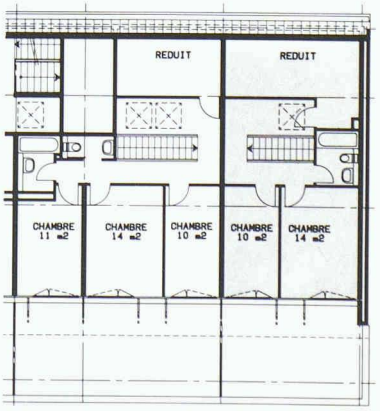

5e étage

Plans types / Bâtiment-barre, logements

Caractéristiques principales de l'ouvrage
Surface piétonne de la place: 3130 m²
Surface couverte de la place: 920 m²
Surface brute construite au sol: 1760 m²
Surface brute de plancher: 20 800 m²
Surface brute des commerces: 1300 m²
Surface brute des bureaux: 4800 m²
Surface brute des logements: 2800 m², dont
huit 2 1/2 pièces + loggia
huit 3 1/2 pièces + loggia
seize 4 1/2 pièces duplex + terrasses
Parking couvert: 209 places
Cube hors terre: 39 160 m³
Cube SIA total: 68 550 m³

Etapes importantes des études et de la réalisation
Lancement concours d'idées national: printemps 1987
Résultat du concours: septembre 1987
Résultat initiative et acceptation du projet par la population: printemps 1989
Permis de construire: été 1991
Début des travaux: automne 1991
Fin des travaux et mise à disposition des locaux: dès été 1994

Maîtres de l'ouvrage pour *Espacité*
CNA, Caisse nationale suisse en cas d'accidents
CPEN, Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
CPC, Caisse de pensions du personnel communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Maître de l'ouvrage pour l'aménagement de la place
Ville de La Chaux-de-Fonds

Mandataires
Architectes:
Richter et Dahl Rocha, 1001 Lausanne
Ingénieurs civils:
GIESP - Groupement d'ingénieurs civils, 2306 La Chaux-de-Fonds
Ingénieur structure métallique:
Jean-Henri Pétignat, 1806 Saint-Légier
Ingénieur électricité:
Ingénieurs conseils Scherler SA, 2002 Neuchâtel
Ingénieur chauffage-ventilation:
Bureau Planair, 2314 La Sagne
Ingénieur sanitaire:
Laurent Geiser, 2300 La Chaux-de-Fonds
Géomètres:
Philippossian & Reinmann SA, 2000 Neuchâtel

Réalisation
Société de construction SD SA (Groupe Schindelholz et Dénériaz), 2004 Neuchâtel

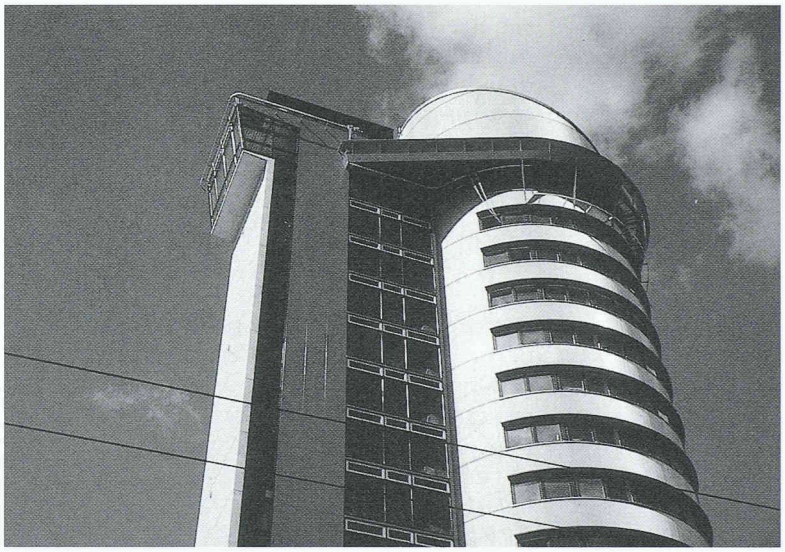

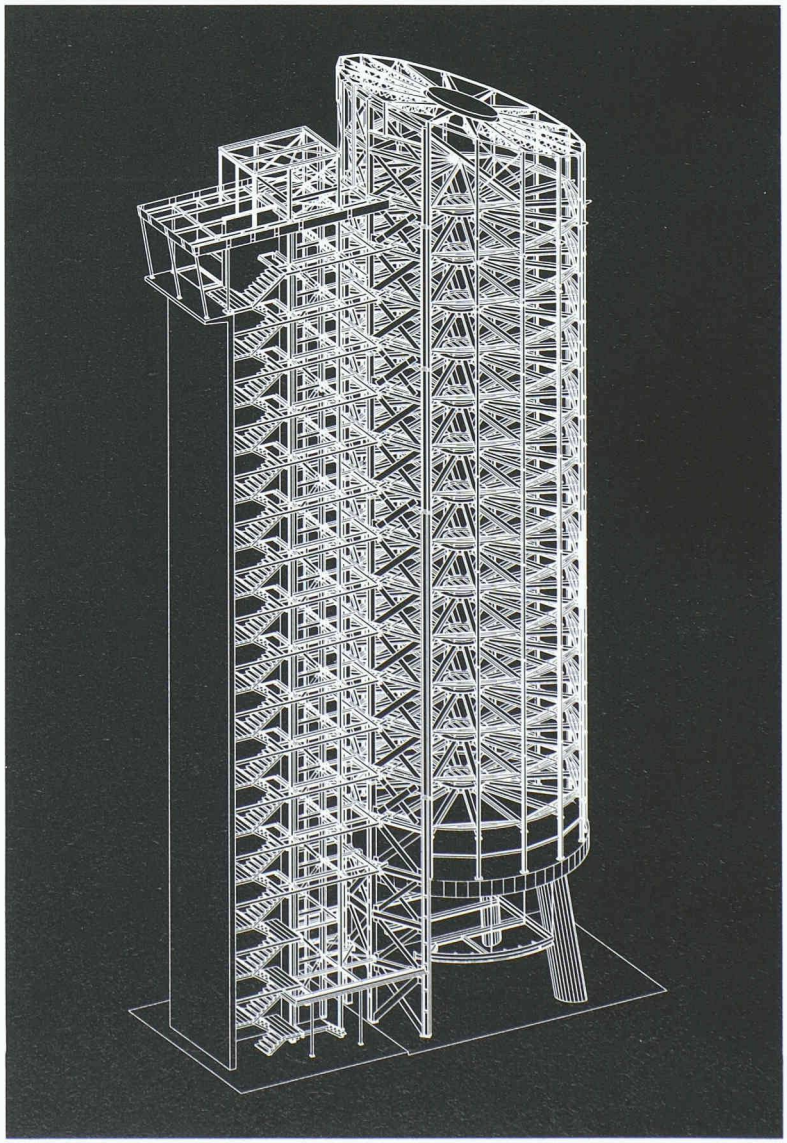

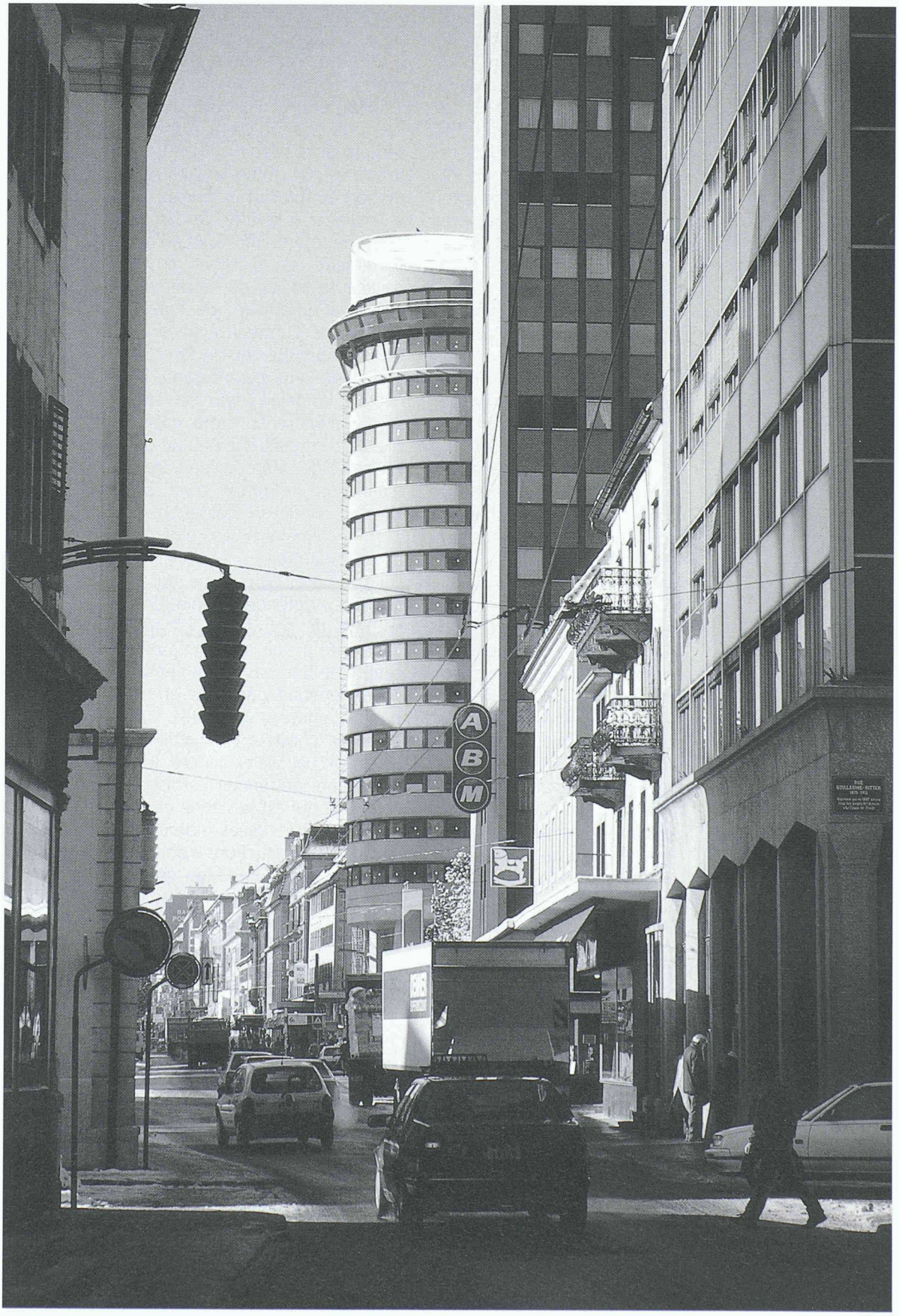
A
B
M